

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN

Enquête publique unique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du territoire de l'ancienne Communauté de Communes de Sainte-Mère-Eglise et à l'abrogation de la carte communale de Vindefontaine

Il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet arrêté de PLUI et sur l'abrogation de la carte communale de Vindefontaine pendant 33 jours consécutifs,

Du lundi 14 septembre 2015 au vendredi 16 octobre 2015 inclus.

Par arrêté en date du 13 août 2015, le Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet arrêté de PLUI du territoire de l'ancienne Communauté de Communes de Sainte-Mère-Eglise et sur l'abrogation de la carte communale de Vindefontaine. Le siège de l'enquête est à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, 2 Le Haut Dick 50500 CARENTAN.

Au terme de l'enquête publique, le dossier de PLUI et l'abrogation de la carte communale de Vindefontaine devront être approuvés par délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et au vu de cette délibération, Madame la Préfète de la Manche décidera l'abrogation de la carte communale de Vindefontaine.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen a constitué une commission d'enquête composée comme suit :

Président : **Monsieur Daniel Luet**

Membres titulaires : **Monsieur Michel Boutruche** et **Monsieur Pierre Guérin**

En cas d'empêchement de **Monsieur Luet**, c'est **Monsieur Boutruche** qui assurera la présidence de la commission

Membre suppléant : **Monsieur Jean-Claude Cordier**

L'enquête se déroulera simultanément :

- au siège institutionnel de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
- dans les 30 communes membres de l'ancienne Communauté de Communes de Sainte-Mère-Eglise : Amfreville, Angoville au Plain, Audouville la Hubert, Beuzeville au Plain, Beuzeville la Bastille, Blosville, Boutteville, Brucheville, Carquebut, Chef du Pont, Cretteville, Ecoquenéauville, Etienville, Foucarville, Gourbesville, Hiesville, Houesville, Liesville sur Douve, Les Moitiers en Bauplois, Neuville au Plain, Picauville, Ravenoville, Saint Germain de Varreville, Saint Martin de Varreville, Sainte Marie du Mont, Sainte Mère Eglise, Sebeville, Turqueville, Vierville, Vindefontaine.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président et les membres titulaires de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public du lundi 14 septembre 2015 au vendredi 16 octobre 2015 dans les lieux ci-dessous indiqués aux jours et heures habituels d'ouverture aux administrés, à l'exception des jours fériés.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ET MAIRIES	ADRESSE POSTALE	JOURS ET HEURES D'OUVERTURE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN	2, le Haut Dick 50500 CARENTAN	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
AMFREVILLE	2, rue Rosière 50480 AMFREVILLE	Le mardi de 16h00 à 18h00 et le vendredi de 9h30 à 12h00
ANGOVILLE-AU-PLAIN	4, rue de l'Eglise 50480 ANGOVILLE-AU-PLAIN	Le jeudi de 10h00 à 11h30
AUDOUVILLE-LA-HUBERT	Mairie 50480 AUDOUVILLE-LA-HUBERT	Le mardi de 9h30 à 11h30
BEUZEVILLE-AU-PLAIN	L'Eglise, 50480 BEUZEVILLE-AU-PLAIN	Le mercredi de 14h30 à 16h30
BEUZEVILLE-LA-BASTILLE	5 bis, rue Liveteau 50480 BEUZEVILLE-LA-BASTILLE	Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
BLOSVILLE	L'Ecole 50480 BLOSVILLE	Le lundi de 9h00 à 13h00 et le jeudi de 14h00 à 18h00
BOUTTEVILLE	La rue 50480 BOUTTEVILLE	Le mardi de 14h30 à 17h00
BRUCHEVILLE	5, rue de l'Eglise 50480 BRUCHEVILLE	Le mercredi de 10h00 à 12h00
CARQUEBUT	6, rue du Port 50480 CARQUEBUT	Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et le vendredi de 13h00 à 18h00
CHEF-DU-PONT	8, rue de la Libération 50480 CHEF-DU-PONT	Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h45
CRETTEVILLE	3, rue Grande Rue 50480 CRETTEVILLE	Le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
ECOQUENEAVILLE	2, rue des Lavandières 50480 ECOQUENEAVILLE	Le mercredi de 11h00 à 12h30 et de 17h00 à 18h30
ETIENVILLE	10, route de l'Eglise 50360 ETIENVILLE	Le mardi de 15h00 à 17h00 et le jeudi de 15h30 à 17h30
FOUCARVILLE	1, le Pont es Hayes 50480 FOUCARVILLE	Le jeudi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 11h00 à 12h00
GOURBESVILLE	3, le Bourg 50480 GOURBESVILLE	Le mardi de 9h00 à 12h00
HIESVILLE	11, route des Goueyes 50480 HIESVILLE	Le jeudi de 10h00 à 12h00
HOUESVILLE	12, l'Épine 50480 HOUESVILLE	Le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00
LES-MOITIERS-EN-BAUPTOIS	L'Eglise 50360 LES-MOITIERS-EN-BAUPTOIS	Le lundi de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 18h00
LIESVILLE-SUR-DOUVE	9, la rue de Haut 50480 LIESVILLE-SUR-DOUVE	Le mardi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 10h30 à 12h30
NEUVILLE-AU-PLAIN	3, rue de l'Eglise 50480 NEUVILLE-AU-PLAIN	Le lundi de 16h30 à 18h00
PICAUVILLE	30, rue d'Utah Beach 50360 PICAUVILLE	Le lundi de 9h00 à 12h30 Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Le samedi de 9h00 à 12h00
RAVENOVILLE	2, place de la Mairie 50480 RAVENOVILLE	Le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h30
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE	19, village de l'Eglise 50480 SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE	Le mardi de 8h30 à 12h30
SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE	Hameau l'Eglise 50480 SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE	Le vendredi de 9h00 à 12h30
SAINTE-MARIE-DU-MONT	2, place de l'Eglise 50480 SAINTE-MARIE-DU-MONT	Le lundi de 13h30 à 18h00 Le mardi et le vendredi de 9h00 à 12h30 Le samedi de 9h30 à 12h30
SAINTE-MERE-EGLISE	6, rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MERE-EGLISE	Le mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h00 Le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
SEBEVILLE	Hameau les Fontaines 50480 SEBEVILLE	Le lundi de 8h30 à 10h00
TURQUEVILLE	20, rue de l'Eglise 50480 TURQUEVILLE	Le mercredi de 9h30 à 12h00
VIERVILLE	Le Bourg 50480 VIERVILLE	Le mardi de 10h00 à 12h00
VINDEFONTAINE	10, rue Salette 50250 VINDEFONTAINE	Le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00

Les commissaires enquêteurs se tiendront à disposition du public pour recevoir ses observations sur le projet aux jours et heures définis ci-dessous :

LIEUX DE PRESENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	JOURS ET HORAIRES DE PRESENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU COTENTIN	Lundi 14 septembre de 9h00 à 12h00 Vendredi 16 octobre de 14h00 à 17h00
AMFREVILLE	Mardi 13 octobre de 14h00 à 17h00
ANGOVILLE-AU-PLAIN	Jeudi 17 septembre de 9h00 à 12h00
AUDOUVILLE-LA-HUBERT	Mardi 29 septembre de 9h00 à 12h00
BEUZEVILLE-AU-PLAIN	Mercredi 16 septembre de 14h00 à 17h00
BEUZEVILLE-LA-BASTILLE	Vendredi 18 septembre de 9h00 à 12h00
BLOSVILLE	Vendredi 18 septembre de 14h00 à 17h00
BOUTTEVILLE	Mardi 22 septembre de 14h00 à 17h00
BRUCHEVILLE	Mercredi 16 septembre de 9h00 à 12h00
CARQUEBUT	Mardi 13 octobre de 9h00 à 12h00
CHEF-DU-PONT	Jeudi 17 septembre de 14h00 à 17h00 Samedi 3 octobre de 9h00 à 12h00
CRETTEVILLE	Jeudi 24 septembre de 9h00 à 12h00
ECOQUENEAVILLE	Mercredi 23 septembre de 14h00 à 17h00
ETIENVILLE	Jeudi 24 septembre de 14h00 à 17h00
FOUCARVILLE	Samedi 19 septembre de 9h00 à 12h00
GOURBESVILLE	Mardi 6 octobre de 9h00 à 12h00

LIEUX DE PRESENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	JOURS ET HORAIRES DE PRESENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
HIESVILLE	Mardi 6 octobre de 14h00 à 17h00
HOUESVILLE	Jeudi 8 octobre de 9h00 à 12h00
LES-MOITIERS-EN-BAUPTOIS	Lundi 21 septembre de 14h00 à 17h00
LIESVILLE-SUR-DOUVE	Mardi 29 septembre de 14h00 à 17h00
NEUVILLE-AU-PLAIN	Lundi 5 octobre de 14h00 à 17h00
PICAUVILLE	Mardi 15 septembre de 9h00 à 12h00 Vendredi 16 octobre de 14h00 à 17h00
RAVENOVILLE	Lundi 28 septembre de 9h00 à 12h00
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE	Mardi 6 octobre de 9h00 à 12h00
SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE	Vendredi 25 septembre de 9h00 à 12h00
SAINTE-MARIE-DU-MONT	Lundi 21 septembre de 14h00 à 17h00 Lundi 12 octobre de 14h00 à 17h00
SAINTE-MERE-EGLISE	Samedi 26 septembre de 9h00 à 12h00 Samedi 10 octobre de 9h00 à 12h00
SEBEVILLE	Lundi 21 septembre de 9h00 à 12h00
TURQUEVILLE	Mercredi 23 septembre de 9h00 à 12h00
VIERVILLE	Mardi 29 septembre de 9h00 à 12h00
VINDEFONTAINE	Vendredi 9 octobre de 14h00 à 17h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête publique sur les lieux précités. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Mr le Président de la commission d'enquête, Communauté de Communes de la Baie du Cotentin – 2, le Haut Dick – 50500 CARENTAN.

L'évaluation environnementale fait partie intégrante du dossier et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement est joint au dossier et peut être consulté dans les mêmes conditions.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin ainsi que dans les 30 mairies des communes concernées. Le service urbanisme de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin se tient à disposition du public pour fournir des informations sur le dossier. Rendez-vous à prendre à la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture habituels.